

## Les Éboulis de Massais, entre sport et nature !

Le site accueille une activité de trial depuis 1975. Lieu d'entraînements réguliers et de manifestations de trial ponctuelles organisées par le Motoclub de Massais, c'est aussi un site avec un patrimoine naturel riche, notamment avec la présence de la Gagée de Bohème ou de l'Orpin d'Angers. L'originalité réside dans la gestion de ces espaces naturels fragiles confiée par la Commune de Massais au Motoclub de Massais (Contrat Natura 2000).



Orpin d'Angers



Doradille de Billot

### Un Espace Naturel Sensible

Afin de préserver la richesse de son patrimoine environnemental, les Éboulis de Massais ont été désignés Espace Naturel Sensible. À ce titre, ce site bénéficie de la politique de préservation et d'éducation à l'environnement du Conseil général des Deux-Sèvres.

Conception : Julie Sibieude - Réalisation : Service com CG79 - octobre 2013



**Conseil général des Deux-Sèvres**  
Service biodiversité  
et éducation à l'environnement

05 49 06 78 47 - biodiversiteCG79@cg79.fr  
www.deux-sevres.com

**Commune de Massais**  
05 49 96 82 38  
**Motoclub de Massais**  
www.mcmassais.fr

## Les Éboulis de Massais, entre sport et nature

Venez découvrir un site naturel de vallée encaissée, riche d'une flore et d'une faune remarquables !



- À Massais, prendre la direction de Thouars par la D759 puis tourner à gauche au lieu dit « le Moulin-Neuf ».

Long. : 0° 20' 16.949" O Lat. : 47° 0' 17.072" N



© G. Koch - CCA



Massais  
**Les Éboulis de Massais**



## Bienvenue aux Éboulis de Massais !

Aux portes de la vallée encaissée de l'Argenton, le site des Éboulis, propriété de la commune de Massais, tire son nom des blocs rocheux qui se sont détachés des coteaux, donnant un aspect chaotique au site sur les bords de la rivière. Ces caractéristiques permettent la pratique d'activités « sport et nature » telles que la randonnée, le trial, la pêche, ... tout en veillant à la préservation de ces milieux naturels riches et sensibles.



## Les Éboulis de Massais c'est :

- 2 ha 17 de coteaux, de boisements, de vallée protégés par un contrat Natura 2000 ;
- des espaces de découverte et d'observation ;
- un parcours ludique et artistique ;
- des lieux de pause ;
- des animations nature assurées par la Communauté de communes de l'Argentonais et des associations ;
- un lieu de pratique encadrée et règlementée du trial.

**Rando**  
en Deux-Sèvres

Pour randonner à proximité, découvrez les circuits :

- « Les landes de l'étang » (3h30) au départ de Moutiers-sous-Argenton.
- « De part et d'autre du Pont du Cougnon » (1h30) au départ de La Chapelle Gaudin.

Renseignements :  
[deux-sevres.ffrandonnee.fr](http://deux-sevres.ffrandonnee.fr)



En respectant la réglementation de cet Espace Naturel Sensible, vous participez à sa préservation.